

FICHE PRODUIT

Granulés bois EO2 – sacs 10 et 15 kg – certifié DINplus

Les avantages qualité du granulé bois EO2, certifié DINplus

Les engagements d'EO2 vont au-delà des exigences DINplus.

Le granulé bois EO2 certifié DINplus est fabriqué à partir de sciure de bois résineux non traités.

Caractéristiques	Unités	DINplus	Engagements EO2
Diamètre	mm	6 ± 1	Certifié DINplus
Longueur (1)	mm	3,15 ≤ L ≤ 40	Certifié DINplus
Humidité	% produit humide	≤ 10	≤ 8
Cendre	% en produit sec (550°C)	≤ 0,7	Certifié DINplus
Pouvoir Calorifique Inférieur	kWh/kg	entre 4,6 et 5,3	Certifié DINplus
Quantités fines	% en masse	≤ 1	Certifié DINplus
	% en masse le sac	≤ 0,5	
Masse volumique apparente	kg/m ³	≥ 600	Certifié DINplus
Durabilité mécanique	% en masse	≥ 97,5	Certifié DINplus
Additifs	% produit sec	≤ 2	Aucun

S, N, Cl (% produit sec) : Soufre ≤ 0,03, Azote ≤ 0,3, Chlore ≤ 0,02 conforme à la certification DINplus

(1) La quantité de granulés dont la longueur est comprise entre 40 mm et 45 mm ne peut excéder 1% en masse

La régularité du granulé de bois : une priorité d'EO2

EO2 attache une importance particulière à la régularité et au suivi de ses engagements :

- Contrôles continus de la réception des matières premières à l'expédition des granulés bois
- Traçabilité de la production (*numéro d'identification sur chaque sac*)

conditionnements proposés



Sacs de 15 kg

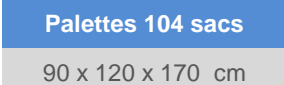
ou

Sacs de 10 kg



Palettes 66 sacs

80 x 120 x 165 cm



Palettes 104 sacs

90 x 120 x 170 cm



Vrac

Les granulés devront être entreposés dans un local fermé à l'abri de la lumière et de l'humidité. EO2 ne saurait être responsable de conditions inadaptées de stockage.